

**LE FONDS  
JACQUES MARTEL  
SOUTIENT  
LE PATRIMOINE  
LOCAL !**



*ET VOUS ?*



**NOUS  
COMPTONS  
SUR VOTRE  
GÉNÉROSITÉ !**



**APPEL AUX DONS**  
pour la restauration  
des vitraux de l'église de  
Saint-Cézaire-sur-Siagne

La valorisation du patrimoine local est une  
responsabilité que nous portons tous ensemble.

**Le Fonds Jacques Martel s'engage à doubler la  
totalité des dons collectés\* !**

**FAITES UN DON** sur [fjmartel.org](http://fjmartel.org)  
ou en scannant directement  
ce QR Code



*\*Dans la limite d'un don maximal de 20 000€ de la part du Fonds Jacques Martel  
Pour chaque don, vous bénéficierez d'une déduction fiscale à hauteur de 66% pour les particuliers, et 60% pour les entreprises.*